



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

LUNDI 1^{er} AVRIL 2019 à 19h30'.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Règlement d'Ordre Intérieur : adaptation.
2. Projet d'un parc éolien à Bande : convention pour des droits de superficie - présentation.
3. Marché de service pour la désignation d'un notaire chargé de l'estimation de la valeur vénale et de la vente de l'ancienne maison communale sise rue des Alliés 41 à Forrières.
4. Engagement d'ouvriers polyvalents contractuels : décision, fixation des conditions de recrutement, de la description de fonction et de la procédure de recrutement.
5. Modification des statuts administratifs du personnel communal.
6. Comité de concertation Commune/CPAS : Règlement d'Ordre Intérieur.
7. CPAS : Règlement d'Ordre Intérieur du Comité de Concertation Commune/CPAS.
8. CPAS : Modification des statuts administratifs du personnel du Centre.
9. CPAS : Modification du Règlement de travail.
10. Adhésion au marché de collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés 2020-2023 – AIVE.
11. Représentants communaux au sein des intercommunales et des autres organismes : désignations.
12. Composition du Comité du mérite sportif : modifications.
13. Déclassement d'un véhicule usagé et accidenté.
14. Communications.

HUIS CLOS.

15. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.

Nassogne, le lundi 18 mars 2019.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,

Charles QUIRYNEN

Marc QUIRYNEN